

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Abattage d'arbres au parc du triangle des Rouges Barres Question écrite n° 26876

Texte de la question

Mme Valérie Petit alerte Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre de la transition écologique et solidaire sur l'abattage massif d'arbres au triangle des Rouges Barres. Situé sur les communes de Lille et de Marcq-en-Baroeul, le parc du triangle des Rouges Barres abritait une abondante végétation. Espace de nature et de biodiversité de 12 hectares, 44 espèces d'oiseaux, 115 variétés de plantes dont 20 d'arbres, ainsi que des amphibiens comme le triton, s'y côtoient. Entre septembre et décembre 2019, un abattage de tout le pourtour du triangle des Rouges Barres par l'Office national des forêts, pour le compte du propriétaire, SNCF Réseau, a surpris les riverains, les habitués, les associations et les élus des deux communes, ces derniers affirmant même ne pas avoir été tenus au courant de cette opération. Effectivement, cet abattage semble pour le moins aller à l'encontre des impératifs de préservation de la nature et de la biodiversité en ville. SNCF Réseau affirme pour sa part avoir tenu informé les communes et avoir réalisé cet abattage uniquement pour des raisons de sécurité, tout en n'abattant que le strict minimum nécessaire. Alertée par des habitants de sa circonscription, elle souhaiterait tout d'abord savoir comment un tel abattage a pu être réalisé dans une si grande discrétion et surtout elle aimerait connaître quelles mesures compte prendre le Gouvernement pour qu'à l'avenir le peu d'espaces de nature et de biodiversité en ville soient toujours sauvegardés ou qu'au moins une réelle concertation soit réalisée en amont.

Données clés

Auteur : Mme Valérie Petit

Circonscription: Nord (9e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 26876

Rubrique : Bois et forêts

Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire (Mme Wargon, SE auprès de la ministre)

Ministère attributaire : Transition écologique et cohésion des territoires

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>25 février 2020</u>, page 1415 Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)

Page 1 / 1